

CILSS
COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

REVUE DES PROGRAMMES DU CILSS

Mars 1993

CILSS

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL**

REVUE DES PROGRAMMES DU CILSS

Mars 1993

I Introduction

Le Conseil Extraordinaire des Ministres du CILSS tenu en Janvier 1993 à Ouagadougou a adopté le rapport d'audit du système CILSS moyennant des amendements, dont :

" ... - le maintien des deux Institutions Spécialisées, le Centre AGRHYMET et l'Institut du Sahel qui doivent se spécialiser respectivement dans les domaines :

- . **AGRHYMET** : Ressources naturelles y inclus l'Agro-Ecologie, Information/Formation.
- . **INSAH** : La Sécurité Alimentaire y inclus la recherche Agro-Socio-Economique, la Communication/Vulgarisation, Population et Démographie ...

- l'approfondissement de la Revue des Programmes par le CILSS ; ..."

Concernant le dernier point, mandat a été donné au Secrétaire Exécutif dans la résolution N° 2 dudit conseil "... **de mettre en place un comité interne qui, sous sa supervision et en collaboration avec les directeurs généraux des Institutions Spécialisées, sera chargé de l'élaboration effective de cette revue programme à soumettre au Conseil Ordinaire des Ministres prévu en Avril 1993".**

En application de cette résolution, le comité interne mis en place par le Secrétaire Exécutif du CILSS a adopté les termes de référence suivants :

- approfondir la revue du portefeuille des activités du CILSS sur la base de fiches signalétiques des projets et programmes, en vue d'identifier les domaines d'intervention ;
- évaluer la pertinence des domaines d'action identifiés par la revue et par les bureaux d'audit, en vue de définir les grandes lignes d'une stratégie d'intervention du CILSS ;
- définir les grandes lignes d'une stratégie d'intervention du CILSS ;
- définir le contour et le contenu des programmes majeurs en fonction des grandes lignes de stratégie d'intervention définies ainsi que des termes de référence d'un programme majeur ;

- préciser les bases d'attache des programmes majeurs et
- définir les grandes lignes des mécanismes de gestion des programmes majeurs, notamment :
 - . leurs relations avec le noyau central (y compris les directeurs généraux des institutions spécialisées) ,
 - . les relations intra et inter-programmes majeurs à travers la clarification du rôle des différents organes de concertation et/ou de décision,
 - . leurs relations avec les états et
 - . l'élaboration de mécanismes de planification, suivi-évaluation,...

La présente revue a pour objectif immédiat la mise en cohérence de l'ensemble des activités du système CILSS par rapport à son mandat à travers la définition d'un cadre de référence.

II Déclinaison du mandat et orientations stratégiques

Selon le mandat adopté par la Xe Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des 10 et 11 avril 1992 tenue à Ouagadougou, le CILSS est appelé à "s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre écologique". A cet effet, six objectifs lui ont été assignés (cf. tableau 1).

De l'analyse des enjeux du moment de la sous-région, portant essentiellement sur les aspects économiques, environnementaux, politiques et institutionnels couplés aux orientations stratégiques et institutionnelles données respectivement par les Conseils des Ministres d'Avril 1992 et de Janvier 1993, il ressort que la spécificité du CILSS est la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification.

Ainsi, la prise en compte des préoccupations des Etats Sahéliens relatives au développement durable (contraintes alimentaires, démographiques et écologiques) exige que le CILSS s'investisse exclusivement dans la recherche d'une **sécurité alimentaire durable des populations** et d'une **gestion rationnelle des ressources naturelles** avec comme toile de fond la coordination et le renforcement de la solidarité régionale.

Tableau 1 : Déclinaison du mandat et orientations stratégiques

Finalité	Développement durable				
Préoccupations	Contraintes alimentaires	Contraintes démographiques	Contraintes écologiques		
Mandat	<i>... lutter contre les effets de la sécheresse et de la désertification ... dans un contexte d'intégration régionale ...</i>				
Buts	Sécurité alimentaire	LCD/GRN			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates des politiques efficaces de développement durable de la Région - Coordonner aux niveaux sous-régional et régional l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable - Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional, interétatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération entre les états membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, et d'autre part à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration 				
	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formation menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification - Contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional ou sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement - Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin d'informer et de sensibiliser les états membres et la communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la Région 				
Orientations stratégiques	Appui technique et politique				
	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et développement des capacités d'analyse, de réflexion et de gestion endogènes au Sahel Amener les Etats, à travers des actions catalytiques régionales et sous-régionales dans le cadre du mandat et de l'intégration régionale, à coordonner et mettre en cohérence leur stratégie de développement Création de cadres permanents de concertation, d'information et d'échanges d'idées entre les états membres et entre ceux-ci et leurs partenaires 				
Domaines d'actions	Politiques	Recherche	Information	Formation	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> . décideurs et planificateurs . producteurs, opérateurs, organismes publics et ONG . systèmes nationaux de recherche... . systèmes nationaux d'informations... . partenaires extérieurs 				

A ce titre, la fonction principale du CILSS consistera à servir de facilitateur dans l'élaboration, l'harmonisation et la mise en oeuvre des stratégies et politiques ainsi que des actions des Etats Membres dans le domaine de son mandat (appui technique et politique). A plus long terme, le CILSS jouera le rôle de centrale d'information et d'échange d'idées.

Par conséquent, les domaines d'actions suivants ont été retenus :

- . Politique ;
- . Recherche ;
- . Information ;
- . Formation.

Compte tenu de la diversité des contraintes évoquées plus haut, le CILSS devra cibler ses actions en priorité vers :

- les décideurs et les planificateurs qui jouent un rôle prépondérant dans la définition et la mise en oeuvre de politiques nationales de développement et de coopération dans l'optique de l'intégration régionale ;
- les producteurs et opérateurs privés, les organismes publics et non gouvernementaux, principaux acteurs directs du développement ;
- les systèmes nationaux de recherche agricole, environnementale, démographique et socio-économique ;
- les systèmes nationaux d'information et de formation scientifique et technique dans ces mêmes domaines ;
- les partenaires extérieurs des décideurs nationaux, notamment les principaux donateurs et bailleurs de fonds.

III Pertinence des domaines d'actions

De l'approfondissement de la revue du portefeuille des activités du CILSS, il ressort, entre autres, que les domaines d'actions proposés par le bureau d'audit doivent être beaucoup plus détaillés pour être plus opérationnels en ce qui concerne l'analyse des projets (cf. tableau 2). Par ailleurs, l'on constate que les regroupements opérés par l'audit, en particulier information/formation et recherche/communication ne répondent pas forcément à une logique de mise en cohérence des activités du CILSS. En effet, la relation de proximité "INFORMATION" et "FORMATION" retenue par l'audit n'est pas évidente à moins que la formation envisagée ne s'adresse à un personnel qui serait essentiellement impliqué dans les interventions relatives à l'information ; cette perception découle de l'approche adoptée pour la conception du Centre AGRHYMET, mais on peut aussi imaginer que

l'extension du domaine de la formation le rende plus autonome par rapport à celui de l'information. De plus, le domaine d'actions communication/vulgarisation constitue une fonction transversale que l'on retrouve au niveau de tous les autres domaines.

La revue interne a fait également ressortir la nécessité d'une fonction transversale développement des capacités institutionnelles, inhérente à l'existence de l'institution.

Tableau 2 : Analyse de la pertinence des domaines d'actions

AUDIT	CILSS
Politique	Politique : <ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation ... - Aide à la formulation ... - Appui à la négociation - Appui à la mise en oeuvre des stratégies sous-régionales
Information/Formations	Information
	Formation
Recherche/ Communication	Recherche : <ul style="list-style-type: none"> - Promotion et coordination - Etudes et recherche
	Communication/Vulgarisation (fonction transversale)
	Développement des capacités institutionnelles (fonction transversale)

IV Contours des programmes majeurs

Les programmes majeurs sont compris ici comme des "programmes complets et cohérents s'intéressant à une filière déterminée et conduits chacun par une entité de gestion autonome" (cf. version finale du rapport d'audit de décembre 1992, p. 148). Ils sont composés de projets.

Les contours des programmes majeurs sont tracés à travers leurs objectifs et lignes d'action dérivés des buts et domaines d'actions identifiés par la déclinaison du mandat (cf. tableau 1) :

PROGRAMME MAJEUR 1 : "POLITIQUE Sécurité Alimentaire": Conception et mise en oeuvre des politiques et stratégies régionales de Sécurité Alimentaire

1.1 Promouvoir des actions d'intérêt régional visant à renforcer la coopération entre Etats membres du CILSS :

- identifier les pôles de convergences, de divergences et de complémentarités dans la sous région ;
- établir le cadre stratégique résultant des choix opérés dans la phase de diagnostic et définissant les modalités d'intervention ;
- établir les cadres stratégiques sectoriels ;
- concevoir des méthodes et outils de mise en oeuvre ;
- mettre en oeuvre les actions identifiées dans le cadre stratégique général.

1.2 Appuyer les pays membres dans la conception et la mise en oeuvre des stratégies des politiques nationales :

- appuyer les pays membres à l'élaboration des méthodes et outils harmonisés de planification et de pilotage des stratégies des politiques nationales ;
- appuyer les pays membres à élaborer des plans nationaux ;
- appuyer les pays membres à mettre en oeuvre les plans nationaux ;
- promouvoir la concertation et les échanges d'expériences interétats ;
- promouvoir la concertation avec les différents partenaires du développement (agences d'aide, OIG, ONG, Agences d'exécution, pays membres).

PROGRAMME MAJEUR 2 : "POLITIQUE Lutte contre la Désertification/Gestion des Ressources Naturelles (LCD/GRN)": Conception et mise en oeuvre des politiques et stratégies régionales de Lutte contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles

2.1 Promouvoir des actions d'intérêt régional visant à renforcer la coopération entre Etats membres du CILSS :

- identifier les pôles de convergences, de divergences et de complémentarités dans la sous région ;
- établir le cadre stratégique résultant des choix opérés dans la phase de diagnostic et définissant les modalités d'intervention ;
- établir les cadres stratégiques sectoriels ;
- concevoir des méthodes et outils de mise en oeuvre ;
- mettre en oeuvre les actions identifiées dans le cadre stratégique général.

2.2 Appuyer les pays membres dans la conception et la mise en oeuvre des stratégies des politiques nationales :

- appuyer les pays membres à l'élaboration des méthodes et outils harmonisés de planification et de pilotage des stratégies des politiques nationales ;
- appuyer les pays membres à élaborer des plans nationaux ;
- appuyer les pays membres à mettre en oeuvre les plans nationaux ;
- promouvoir la concertation et les échanges d'expériences interétats ;
- promouvoir la concertation avec les différents partenaires du développement (agences d'aide, OIG, ONG, Agences d'exécution, pays membres).

PROGRAMME MAJEUR 3 : "INFORMATION" : Promotion et gestion de l'information sur la Sécurité Alimentaire et LCD / GRN

3.1 Elaborer, à partir du cadre stratégique général, un plan opérationnel de l'ensemble du système CILSS en matière d'information :

- réaliser le diagnostic de l'existant ;
- identifier les besoins ;
- proposer des actions (collecte, traitement, stockage, diffusion des informations etc.) ;
- élaborer les mécanismes de modalités d'exécution du plan opérationnel.

3.2 Mettre en oeuvre un plan opérationnel dans sa dimension régionale :

- produire et diffuser les informations à caractère régional et international ;
- centraliser et harmoniser l'information ;
- exécuter les autres actions et mesures d'accompagnement identifiées dans le plan opérationnel .

3.3 Appuyer les pays membres dans la mise en oeuvre du plan opérationnel :

- appuyer les pays membres sur le plan méthodologique et technique ;
- appuyer les pays membres sur le plan de l'organisation institutionnelle ;
- appuyer les pays membres sur le plan de la logistique.

PROGRAMME MAJEUR 4 : "FORMATION": Renforcer les capacités sahéliennes de conception et d'exécution dans les domaines d'intervention du CILSS

4.1 Renforcer les capacités nationales en cadres spécialisés.

4.2 Améliorer les compétences des cadres nationaux et de ceux du système CILSS.

4.3 Promouvoir et/ou assurer directement et/ou en collaboration avec les ressources institutionnelles ou individuelles nationales la formation ou le perfectionnement des cadres scientifiques.

4.4 Augmenter la capacité d'exécution des Organisations rurales.

PROGRAMME MAJEUR 5 : "RECHERCHE" : Amélioration de la connaissance par la promotion et la coordination de la recherche sur la Sécurité Alimentaire et la LCD / GRN

5.1 Elaborer un plan opérationnel de coordination et de promotion de la recherche :

- réaliser le diagnostic de l'existant ;
- identifier les besoins ;
- proposer des actions (études, recherches scientifiques...) ;
- élaborer les mécanismes et modalités d'exécution du plan opérationnel.

5.2 Mettre en oeuvre le plan opérationnel dans sa dimension régionale :

- réaliser les études à caractère régional et en diffuser les résultats ;
- centraliser les produits de la recherche ;
- exécuter les autres actions et mesures d'accompagnement identifiées dans le plan opérationnel.

5.3 Appuyer les pays membres dans la mise en oeuvre du plan opérationnel en ce qui les concerne :

- appuyer les pays membres sur le plan méthodologique et technique ;
- appuyer les pays membres sur le plan de l'organisation institutionnelle ;
- appuyer les pays membres sur le plan de la logistique ;
- vulgariser les résultats.

5.4 Recenser, capitaliser et valoriser les compétences sahéliennes :

- recenser les compétences sahéliennes ;
- mettre en place une banque de données des experts sahéliens ;
- mettre les informations à la disposition des partenaires.

PROGRAMME MAJEUR 6 : "POPULATION / DEVELOPPEMENT" :

6.1 Contribuer à une meilleure connaissance des milieux humains sahéliens en vue de la mise en oeuvre de stratégies et de politiques de développement adaptées aux réalités des pays du Sahel.

6.2 Susciter, animer et développer la réflexion sur les interrelations population/développement dans le Sahel.

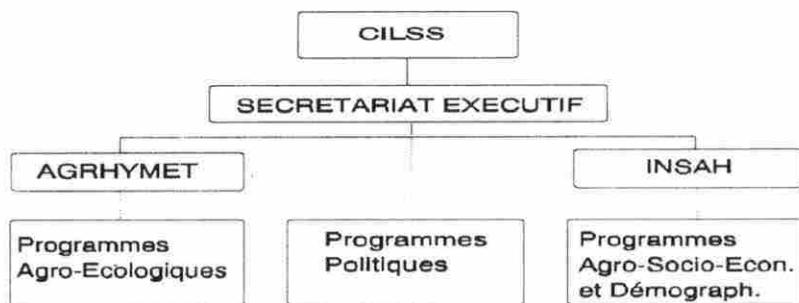
6.3 Accroître le potentiel scientifique et technique des institutions sahéliennes de recherche en renforçant les capacités d'analyse et d'investigation des chercheurs sahéliens en matière d'études et de recherche sur la population et le développement.

6.4 Informer et aider les décideurs à mieux appréhender les interrelations population/développement pour une prise en compte conséquente des données démographiques dans les plans de développement.

V Bases d'attache

Comme déjà mentionné en introduction, la session extraordinaire du conseil des ministres de janvier 1993 a retenu le principe de spécialiser l'INSAH et le centre AGRHYMET.

ORIENTATIONS INSTITUTIONNELLES
(Conseil des Ministres janvier 1993)
-STRUCTURE CILSS-



Le regroupement des activités en programmes majeurs et leur localisation tiennent compte de cette notion de spécialisation :

Programmes	Spécialisation	Bases d'attache
1 Politique	- Sécurité Alimentaire	SE/OUAGA
2 Politique	- LCD/GRN	SE/OUAGA
3 Information	- Sécurité alimentaire - Ressources naturelles	AGRHYMET NIAMEY
4 Formation	- Sécurité Alimentaire - Ressources Naturelles	AGRHYMET NIAMEY
5 Recherche	- Agro-socio-économique - Ressources Naturelles	INSAH BAMAKO
6 Population/Dévelop.	- Socio-démographie	INSAH/BAMAKO

VI Grandes lignes des mécanismes de gestion

La présente définition se limite aux grandes lignes des mécanismes de gestion technique applicable aux programmes majeurs (PM). La partie "gestion économique, juridique et administrative" sera détaillée dans les manuels de procédures.

La gestion technique de l'ensemble des activités du CILSS impose une analyse aux différents niveaux suivants :

- Organes de tutelle/CILSS
- Comité régional de programmation
- Noyau Central/Institutions
- Institutions/Programmes majeurs
- Programmes majeurs/Niveau Etats
- Réseaux et relations inter-filières/inter-domaines

VI - 1 Organes de tutelle/CILSS

Il s'agit des organes au travers desquels s'exerce la puissance de la tutelle politique.

- a) la Conférence des Chefs d'Etat se réunit tous les trois ans. Elle adopte le programme triennal des activités du CILSS, ainsi que son budget ;
- b) le Conseil des Ministres se réunit chaque année pour évaluer l'exécution annuelle du programme triennal et approuve le projet de budget et de programme de travail de l'année suivante.
Le Conseil des ministres est préparé par une réunion des experts. Ces derniers sont pris en charge par les Etats ;
- c) le Ministre Coordonnateur, Président du Conseil des Ministres assure la tutelle entre deux conseils des Ministres.

VI - 2 Comité régional de programmation

Il est mis en place tous les trois ans un comité régional de programmation chargé de l'élaboration d'un programme triennal sur la base d'une évaluation interne et externe de l'ensemble des activités du système CILSS. Sa composition est la suivante :

- trois représentants par Etat Membre ;
- le Secrétaire Exécutif ;
- les directeurs généraux ;
- les conseillers du noyau central ;
- le contrôleur interne ;
- les coordonnateurs des programmes majeurs.

Dans le cadre de cette programmation régionale, il est organisé une réunion de concertation avec les partenaires au développement.

VI - 3 Noyau central/Institutions

Le Secrétaire Exécutif est chargé de la préparation et de l'exécution des décisions quotidiennes des organes de concertation et de décision interne. Il est nommé par le Conseil des Ministres.

a) L'ordonnateur des budgets

Le Secrétaire Exécutif est l'ordonnateur du budget. Il signe les conventions de financements pour toute l'Institution. Il délègue cette autorité aux directeurs généraux des Institutions Spécialisées pour les programmes majeurs qui s'y rattachent.

L'ordonnateur du budget est responsable de la gestion de l'ensemble des ressources mises à sa disposition. A ce titre :

- il approuve la programmation des programmes majeurs ;
- il veille à ce que les décisions de financement correspondantes soient respectées ;
- il délègue, au niveau du Secrétariat Exécutif, sa signature à chacun des coordonnateurs de programmes majeurs pour l'exécution financière des projets entrant dans la composition des différents programmes majeurs conformément aux budgets approuvés ;
- il approuve les dossiers d'appel d'offres avant le lancement des appels d'offres et les propositions d'attribution des marchés ;
- en étroite collaboration avec les coordonnateurs de programmes majeurs, il établit, à la fin de chaque exercice, un bilan financier des ressources utilisées.

Les directeurs généraux des Institutions Spécialisées exercent une autorité hiérarchique sur les programmes majeurs rattachés à leurs institutions, notamment ils jouent le rôle d'ordonnateurs délégués desdits programmes et assurent la coordination et le suivi de la gestion.

Ils sont responsables de la bonne exécution des programmes rattachés à leurs Institutions. Ils délèguent la fonction d'ordonnateur de dépenses aux coordonnateurs des programmes majeurs et, de ce fait, ils se dessaisissent de la gestion quotidienne. Ils ont une fonction technique et politique du fait de leur nomination en Conseil des Ministres.

Pour le Centre de Ouagadougou, les programmes majeurs relèvent du Secrétaire Exécutif.

b) Conseil de direction

Le conseil de direction est dirigé par le Secrétaire Exécutif et comprend :

- les directeurs généraux,
- les conseillers,
- les coordonnateurs des programmes majeurs et
- le contrôleur interne.

Ce conseil est doté d'un règlement intérieur. Il assure la régulation du système et veille à la cohérence d'ensemble notamment la préparation de la programmation annuelle et l'évaluation interne. Il se réunit tous les six mois et prépare le Conseil des Ministres.

VI - 4 : Institutions/Programmes majeurs

Le suivi et l'évaluation des activités des programmes majeurs se feront à travers :

- un comité de coordination inter-programmes qui est chargé de veiller à la cohérence et à la synergie entre les différents programmes majeurs d'un site donné. Placé auprès du Secrétaire Exécutif ou du directeur général il a un caractère fédérateur en associant les coordonnateurs des programmes majeurs selon un rythme trimestriel ;
- un comité de gestion des programmes majeurs qui définit les budgets-programmes annuels et assure le suivi-évaluation des projets. Présidé par le Secrétaire Exécutif, il est annuel et décisionnel et a compétence technique et financière. Il est composé de :
 - . le Secrétaire Exécutif ou son représentant ;
 - . le directeur général de l'institution ;
 - . le contrôleur interne ;
 - . le coordonnateur du programme majeur ;
 - . les donateurs du programme majeur ;
 - . les chefs de projets du programme majeur ;
 - . les Etats (nombre et niveau à déterminer par chaque programme majeur) ;
 - . les personnes ressources (en cas de besoin)

Ce comité est doté d'un règlement intérieur.

Le coordonnateur du programme majeur

Le coordonnateur, autorité hiérarchique de chaque programme majeur, est sélectionné suivant les futures procédures du CILSS, et désigné par le Secrétaire Exécutif. Comme tout le personnel du programme majeur, il est engagé sous contrat à durée déterminée, eu égard à l'horizon garanti de financement des donateurs.

A cet effet, il a les prérogatives suivantes :

- préparer et soumettre la programmation du programme majeur ;
- participer à la négociation des conventions de financement des projets du programme majeur ;
- préparer et soumettre les rapports d'activités du programme majeur ;
- proposer le profil du personnel du programme majeur et son recrutement ;
- définir l'organisation interne du programme majeur ;
- ordonner les dépenses du budget entrant dans la composition du programme majeur et ce **sur délégation**.

A ce titre,

- il est responsable de la préparation, de la présentation et de l'instruction des projets d'action ;
- il engage, liquide et ordonne les dépenses dans les limites et conformément au budget des différents projets composant le programme majeur ;
- il tient la comptabilité des engagements, des liquidations et des ordonnancements ;
- il lance les appels d'offres, reçoit les offres, préside à leur dépouillement, arrête le résultat du dépouillement des offres et signe les marchés après approbation de l'ordonnateur du budget ;
- il établit et communique à qui de droit, à la fin de chaque exercice un bilan financier de chacun des projets composant les programmes majeurs.

VI - 5 Relations programmes majeurs/Etats

Dans chacun des Etats, le Correspondant National du CILSS (CONACILSS) est un fonctionnaire national qui est l'interface du CILSS dans le pays. En liaison permanente avec l'institution CILSS et le noyau central en particulier dont il est le répondant, le CONACILSS suit, anime et coordonne les activités menées par le CILSS au plan national.

En cas de besoin chaque programme majeur peut avoir un correspondant (ou une structure correspondante) au niveau des Etats, identifié et proposé par le programme majeur. En liaison avec le CONACILSS, il a un rôle de facilitateur et de suivi au niveau du programme concerné.

VI - 6 Réseaux de concertation inter-filières/inter-domaines

Il est créé un cadre de concertation, de coordination et d' harmonisation des programmes majeurs, dénommé "réseau". Le réseau fonctionne sur la base d'une bonne circulation des informations. Selon les programmes majeurs retenus, il est identifié les réseaux suivants :

- un réseau "Sécurité Alimentaire" animé par le conseiller chargé de la sécurité alimentaire ;
- un réseau "LCD/GRN" animé par le conseiller chargé de la LCD/GRN ;
- un réseau "Politique" animé par un conseiller désigné par le Secrétaire Exécutif.

Les moyens, les outils et la périodicité des rencontres sont à définir suivant les programmes.

Annexe : Cadre analytique de regroupement des projets en PM

PROGRAMME MAJEUR 1 : POLITIQUES SA

SIGLE	TITRE / VOLETS	PM	OBSERVATIONS	BASE ACTUELLE ATTACHE
PROCELOS	Promotion céréales locales	1	A intégrer avec le projet (#)	SE
	Promotion du secteur privé agro-alimentaire	1	A intégrer avec projet (#)	SE
	Espaces régionaux	1	A intégrer avec le projet CREPAG	SE
	Appui aux cellules de prospective agro-alimentaires	1	A intégrer avec le projet CREPAG	SE
PAROC	Appui aux Organismes Céréaliers	1		SE
	Cultures irriguées	1	Aspects informations et recherche à développer voir PM 3 et 5	SE
	Formulation stratégies de développement de l'élevage	1/2 (*)	Projet (@) projet central à reformuler	SE
	Promotion des échanges des produits de l'élevage	1/2	A intégrer avec le projet (@)	SE
ATI 3	Certificat International de transhumance	1/2	A intégrer avec le projet (@)	SE
	Système bancaire	1/2		SE
	Méthodologie planification SA	1		
	Modèle de pilotage des politiques SA	1		
	Appui aux politiques de SA	1	Projet à déterminer en fonction des besoins	
	Elaboration des stratégies en matière d'hydraulique	1/2		SE
PRS	Programme Régional Solaire	1/2		SE
CREDIBLE	Foncier et Décentralisation	1/2		SE
	Renforcement de la coopération entre le CILSS et ses Etats membres	1	Sans financement	SE
RERESAL	Réseau régionale de SA	1	Sans financement	SE
CREPAG	Coordination des politiques Agro-alimentaires	1	sans financement	SE

(^) NB: Les projets avec double imputation (exemple 1/2 dans la colonne PM) sont répétés au niveau des PM respectifs

PROGRAMME MAJEUR 2 : POLITIQUES LCD / GRN

SIGLE	TITRE / VOLETS	PM	OBSERVATIONS	BASE ACTUELLE ATTACHE
PRG	Programme GAZ Butane	2		SE
PSSF	Semences forestières	2/5		SE
PRISME	Information/Sensibilisation sur l'Environnement	2	A rattacher directement au Noyau Central	SE
CREDIBLE	Foncier et Décentralisation	2/1		SE
	Formulation stratégies de développement de l'élevage	2/1	Projet (@) projet central à reformuler	SE
PRECONS	Reboisement et conservation des sols	2		SE
CILSS/ CNUED	Conférence NU Environnement/Développement	2	A regrouper dans le cadre d'un projet à formuler (*)	SE
	Identification et analyse des projets LCD/GRN	2	A regrouper dans le cadre d'un projet à formuler (*)	SE
	Harmonisation des Plans LCD/GRN	2	A regrouper dans le cadre d'un projet à formuler (*)	SE
	Valorisation Expériences LCD/GRN	2	A regrouper dans le cadre d'un projet à formuler (*)	SE
CESES	Cadre Evaluation socio-économique - environnemental	2	A regrouper dans le cadre d'un projet à formuler	SE
ATI 3	Appui au CESES	2	A intégrer avec le projet CESES	SE
PFIE	Programme de Format/Informat Environnem.	2/5		INSAH
PSE	Programme Secondaire d'Education	2/5		INSAH
	Promotion des échanges des produits de l'élevage	2/1	A intégrer avec le projet (@)	SE
	Certificat International de transhumance	2/1	A intégrer avec le projet (@)	SE
ATI 3	Système bancaire	2/1		SE
	Elaboration des stratégies en matière d' hydraulique	2/1		SE

PROGRAMME MAJEUR 3 : INFORMATION SA et LCD /GRN

SIGLE	TITRE / VOLETS	PM	OBSERVATIONS	BASE ACTUELLE ATTACHE
AGRHYMET	Programme AGRHYMET, (Production d'informations en Agro-Hydro météorologie et ressources pastorales) - Composante régionale - 9 Composantes nationales	3 3		AGRHYMET
PRSN	Surveillance de ressources naturelles	3		AGRHYMET
P4AS	Prévision production agricole au Sahel (méthodologie)	3		AGRHYMET
DIAPER	Informations sur la SA	3		SE

PROGRAMME MAJEUR 4 : FORMATION

SIGLE	TITRE / VOLETS	PM	OBSERVATIONS	BASE ACTUELLE ATTACHE
DFPV	Formation PV	4		AGRHYMET
AGRHYMET	Programme AGRHYMET, (Formation en Agro-Hydro-Météorologie et ressources pastorales)	4		AGRHYMET
	Formation en gestion intégrée des Ressources Naturelles au Sahel	4	Projet sans financement	INSAH

PROGRAMME MAJEUR 5 : RECHERCHE

SIGLE	TITRE / VOLETS	PM	OBSERVATIONS	BASE ACTUELLE ATTACHE
PFIE	Programme de Formation, Information pour l'environnement	5/2	Communication, vulgarisation	INSAH
PSE	Programme Sahélien d'Education à la lutte contre la sécheresse et la désertification.	5/2	Communication, vulgarisation	INSAH
	Assistance aux Systèmes Nat. de Recherche Agricole (Plan INSAH/SPAAR)	5	Promotion et coordination de la recherche	INSAH
PRRP	Programme de recherche sur les ressources phyto-génétiques	5	Projet sans financement	INSAH
	Relance du réseau des Radios Rurales du Sahel	5	Communication, vulgarisation Sans financement	INSAH
PADRES	Programme pour la recherche appliquée au développement dans le Sahel (SA/LCD/GRN/Socio-économique)	5	Projet (##)	INSAH
PRISAS	Renforcement Institutionnel en matière de recherche sur la SA au Sahel (recherche SA, Socio-économique)	5	Recherche SA, Socio-Econom. Projet à regrouper avec (##)	INSAH
	Projet régional d'amélioration du Mil, Sorgho, Niébé et Maïs	5	Recherche agronomique Projet sans financement	INSAH
RCS	Renforcement des capacités scientifiques en matière d'agro-sylvo-pastoralisme	5	Recherche Projet sans financement	INSAH
R3S	Réseau de recherche sur la résistance à la sécheresse	5	Coordination de la recherche	INSAH
RESADOC	Réseau Sahélien de documentation et d'information scientifique et technique	5	Documentation, communication, vulgarisation	INSAH
UCTR/PV	- Recherche sur la Protection végétaux (réseau) - Coordination Protection végétaux (Coordination)	5	Coordination, Recherche, Vulgarisation Projet à regrouper avec (##)	INSAH
PSSF	Semences forestières	5/2		SE
	Projet de soutien aux Programmes Sahéliens de lutte contre la malnutrition et l'avitaminose A en matière de communication	5	Communication, vulgarisation	INSAH
	Réseau d'information sur l'avitaminose A en Afrique de l'Ouest	5	Communication	INSAH
PFG/RA (ex AGIR)	Programme de formation en gestion de la recherche agricole	5	Communication Projet à regrouper avec (##)	INSAH
	Appui ACDI	5	Renforcement des capacités institutionnelles	INSAH

PROGRAMME MAJEUR 6 : POPULATION DEVELOPPEMENT

SIGLE	TITRE / VOLETS	PM	OBSERVATIONS	BASE ACTUELLE ATTACHE
PPDS	Programme population et développement au Sahel	6	Formation	INSAH/ CERPOD
SIS-CAP-VERT	Projet de renforcement du système d'information sanitaire du Cap Vert santé maternelle et infantile et planification familiale	6	Promotion et coordination de la recherche	INSAH/ CERPOD
SIS-GUINEE BISSAU	Projet de renforcement du système d'information sanitaire en Guinée Bissau	6	Promotion et coordination de la recherche (en négociation)	INSAH/ CERPOD
Séminaire SIS	Séminaire de formation régionale en systèmes d'information sanitaire en SMI/PF pour l'Afrique francophone	6	Formation	INSAH/ CERPOD
Séminaire RO	Formation en technique de recherche opérationnelle en matière d'études diagnostiques	6	Promotion et coordination de la recherche	INSAH/ CERPOD
PRPPF	Projet de renforcement des programmes de planification familiale au Sahel	6	Promotion et coordination de la recherche	INSAH/ CERPOD
	Projet formation	6	Formation	INSAH/ CERPOD
SOMARC	Projet SOMARC- MALI	6	Etudes et recherche (en négociation)	INSAH/ CERPOD
	Population et environnement	6	Etudes et recherche (en négociation)	INSAH/ CERPOD
	Fécondité et activités productives des femmes sahéliennes	6	Etudes et recherche	INSAH/ CERPOD
	Mortalité urbaine à Dakar 1970 / 1990	6	Etudes et recherche	INSAH/ CERPOD
IEC	Enquête IEC en planification familiale au Mali	6	Etudes et recherche	INSAH/ CERPOD
GCPFDS	Enquête sur la prevalence de la contraception et les déterminants de la fécondité en GAMBIE	6	Etudes et recherche	INSAH/ CERPOD
	Perspectives à long terme de l'Afrique de l' OUEST	6	Etudes et recherche	INSAH/ CERPOD
MUAO	Migration et urbanisation en Afrique de l' OUEST	6	Promotion et coordination de la recherche	INSAH/ CERPOD
	Projet de recherche en cliniques modèles	6	Etudes et recherche	INSAH/ CERPOD
	Politique des populations au TCHAD	6	Politiques	INSAH/ CERPOD
	Phase préparatoire - Unité de population en GUINEE BISSAU	6	Politiques (en négociation)	INSAH/ CERPOD
PPPD	Projet de promotion des politiques de population		Promotion et coordination de la recherche	INSAH/ CERPOD
Atelier ISSA	Atelier ISSA (Système intégré pour Analyse Enquête)	6	Formation	INSAH/ CERPOD
REDATAM	Diffusion de REDATAM dans les pays du CILSS (retrieval of census data for small areas by microcomputers)	6	Promotion et coordination de la recherche (en négociation)	INSAH/ CERPOD
RAPID III SEN	Elaboration d'un modèle de sensibilisation destiné au Conseil des Ministres au Sénégal	6	Communication, vulgarisation	INSAH/ CERPOD

PROGRAMME MAJEUR 6 : POPULATION DEVELOPPEMENT (SUITE)

<i>SIGLE</i>	<i>TITRE / VOLETS</i>	<i>PM</i>	<i>OBSERVATIONS</i>	<i>BASE ACTUELLE ATTACHE</i>
	Réseau médiatique en matière de population	6	Communication, vulgarisation	INSAH/ CERPOD
TMS	Projet de transition vers une meilleure santé	6	Etude et recherche	INSAH/ CERPOD
EDS	Analyse approfondie EDS	6	Formation	INSAH/ CERPOD
RAF/92	Appui institutionnel au CERPOD	6	Promotion et coordination de la recherche	INSAH/ CERPOD
SIS-RWANDA	Projet d'information du système d'informat. sanitaire en SMI/PF au Rwanda	6	Etude et recherche	INSAH/ CERPOD
	Atelier d'assemblage de micro-ordinateurs	6	Renforcement Institut. Sans financement	INSAH/ CERPOD